

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - HARNES (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21620413100017

POSTE COMPTABLE : SGC LENS

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : VILLE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	35
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	39
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	44
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	46
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	48
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	49
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	50
A4 - Etat des provisions	51
A5 - Etalement des provisions	52
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	53
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	54
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	56
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	57

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	58
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	69
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	70
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	71
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	72
B1.6 - Etat des engagements reçus	73
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	74
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	75
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	76
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	77

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	78
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	80
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	81
C3.2 - Liste des établissements publics créés	82
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	83
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	84

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	85
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 62413	HARNES VILLE	BP 2022
----------------------------	-------------------------------	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	12450
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	30
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION LENS-LIEVIN	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 375,90	1107
2	Produit des impositions directes/population	293,17	559
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 285,85	1303
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 031,58	376
5	Encours de dette/population	226,30	850
6	DGF/population	308,03	177
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,06 %	59.17
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	119,84 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	80,23 %	28.86
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	17,60 %	65.23

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	20 493 000,00	16 203 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 290 000,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		20 493 000,00	20 493 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	6 019 140,50	8 123 708,78
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	7 835 859,50	1 618 100,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 4 113 191,22
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		13 855 000,00	13 855 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	34 348 000,00	34 348 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 862 412,00	0,00	5 435 930,00	5 435 930,00	5 435 930,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 503 500,00	0,00	8 575 600,00	8 575 600,00	8 575 600,00
014	Atténuations de produits	1 000,00	0,00	1 295 000,00	1 295 000,00	1 295 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 681 600,00	0,00	1 742 470,00	1 742 470,00	1 742 470,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		15 048 512,00	0,00	17 049 000,00	17 049 000,00	17 049 000,00
66	Charges financières	162 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
67	Charges exceptionnelles	336 000,00	0,00	226 000,00	226 000,00	226 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		29 905,00	29 905,00	29 905,00
022	Dépenses imprévues	1 100 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		16 646 512,00	0,00	18 454 905,00	18 454 905,00	18 454 905,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 574 956,00		1 151 095,00	1 151 095,00	1 151 095,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	855 000,00		887 000,00	887 000,00	887 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 429 956,00		2 038 095,00	2 038 095,00	2 038 095,00
TOTAL		20 076 468,00	0,00	20 493 000,00	20 493 000,00	20 493 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	20 493 000,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	60 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	337 000,00	0,00	428 632,00	428 632,00	428 632,00
73	Impôts et taxes	11 127 158,00	0,00	10 139 158,00	10 139 158,00	10 139 158,00
74	Dotations et participations	4 183 000,00	0,00	5 433 500,00	5 433 500,00	5 433 500,00
75	Autres produits de gestion courante	52 000,00	0,00	81 000,00	81 000,00	81 000,00
Total des recettes de gestion courante		15 759 158,00	0,00	16 182 290,00	16 182 290,00	16 182 290,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		15 764 168,00	0,00	16 190 800,00	16 190 800,00	16 190 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	12 300,00		12 200,00	12 200,00	12 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		12 300,00		12 200,00	12 200,00	12 200,00
TOTAL		15 776 468,00	0,00	16 203 000,00	16 203 000,00	16 203 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 290 000,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	20 493 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 025 895,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	28 250,00	0,00	0,00	28 250,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	352 000,00	5 000,00	5 000,00	357 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	5 246 566,00	7 416 109,50	5 041 858,00	5 041 858,00	12 457 967,50
	Total des dépenses d'équipement	5 246 566,00	7 796 359,50	5 046 858,00	5 046 858,00	12 843 217,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	860 000,00	0,00	760 000,00	760 000,00	760 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	450 000,00		100 082,50	100 082,50	100 082,50
	Total des dépenses financières	1 310 000,00	0,00	860 082,50	860 082,50	860 082,50
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	146 170,50	39 500,00	0,00	0,00	39 500,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 702 736,50	7 835 859,50	5 906 940,50	5 906 940,50	13 742 800,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 300,00		12 200,00	12 200,00	12 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	112 300,00		112 200,00	112 200,00	112 200,00
	TOTAL	6 815 036,50	7 835 859,50	6 019 140,50	6 019 140,50	13 855 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 855 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	725 900,00	784 500,00	28 700,00	28 700,00	813 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 400 000,00	500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00	4 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 125 900,00	1 284 500,00	3 528 700,00	3 528 700,00	4 813 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	812 705,31	0,00	296 082,26	296 082,26	296 082,26
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	872 483,46	0,00	2 110 831,52	2 110 831,52	2 110 831,52
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	105 000,00	183 600,00	50 000,00	50 000,00	233 600,00
	Total des recettes financières	1 790 188,77	183 600,00	2 456 913,78	2 456 913,78	2 640 513,78
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 066 088,77	1 618 100,00	5 985 613,78	5 985 613,78	7 603 713,78
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 574 956,00		1 151 095,00	1 151 095,00	1 151 095,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	855 000,00		887 000,00	887 000,00	887 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 529 956,00		2 138 095,00	2 138 095,00	2 138 095,00
	TOTAL	7 596 044,77	1 618 100,00	8 123 708,78	8 123 708,78	9 741 808,78

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 113 191,22
--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 855 000,00
---	---------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 025 895,00
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 - DI 040.*

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 435 930,00		5 435 930,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 575 600,00		8 575 600,00
014	Atténuations de produits	1 295 000,00		1 295 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 742 470,00		1 742 470,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	150 000,00	0,00	150 000,00
67	Charges exceptionnelles	226 000,00	0,00	226 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	29 905,00	887 000,00	916 905,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 000 000,00		1 000 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 151 095,00	1 151 095,00
Dépenses de fonctionnement – Total		18 454 905,00	2 038 095,00	20 493 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	20 493 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	12 200,00	12 200,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	760 000,00	0,00	760 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	12 457 967,50		12 457 967,50
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	28 250,00	0,00	28 250,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	357 000,00	100 000,00	457 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	39 500,00	0,00	39 500,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 082,50		100 082,50
Dépenses d'investissement – Total		13 742 800,00	112 200,00	13 855 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 855 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	100 000,00		100 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	428 632,00		428 632,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	10 139 158,00		10 139 158,00
74	Dotations et participations	5 433 500,00		5 433 500,00
75	Autres produits de gestion courante	81 000,00	0,00	81 000,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00
77	Produits exceptionnels	8 500,00	12 200,00	20 700,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		16 190 800,00	12 200,00	16 203 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 290 000,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	20 493 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	296 082,26	0,00	296 082,26
13	Subventions d'investissement	813 200,00	0,00	813 200,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	100 000,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		887 000,00	887 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	150 000,00	0,00	150 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 151 095,00	1 151 095,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	233 600,00		233 600,00
Recettes d'investissement – Total		5 492 882,26	2 138 095,00	7 630 977,26

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	4 113 191,22
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	2 110 831,52
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 855 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	4 862 412,00	5 435 930,00	5 435 930,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	336 500,00	466 000,00	466 000,00
60611	Eau et assainissement	164 950,00	222 670,00	222 670,00
60612	Energie - Electricité	407 100,00	626 900,00	626 900,00
60613	Chauffage urbain	302 700,00	937 700,00	937 700,00
60622	Carburants	55 650,00	40 650,00	40 650,00
60623	Alimentation	4 800,00	5 000,00	5 000,00
60624	Produits de traitement	18 000,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	65 000,00	45 000,00	45 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	246 500,00	251 500,00	251 500,00
60633	Fournitures de voirie	12 000,00	14 000,00	14 000,00
60636	Vêtements de travail	30 390,00	25 910,00	25 910,00
6064	Fournitures administratives	40 140,00	43 000,00	43 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	650,00	1 750,00	1 750,00
6067	Fournitures scolaires	47 880,00	47 495,00	47 495,00
6068	Autres matières et fournitures	128 316,00	131 416,00	131 416,00
611	Contrats de prestations de services	26 500,00	30 000,00	30 000,00
6132	Locations immobilières	1 500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	63 800,00	55 690,00	55 690,00
61521	Entretien terrains	230 000,00	230 000,00	230 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	173 000,00	188 100,00	188 100,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	505 000,00	502 000,00	502 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	150 000,00	80 000,00	80 000,00
61524	Entretien bois et forêts	50 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	70 000,00	50 000,00	50 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	241 230,00	245 660,00	245 660,00
6156	Maintenance	203 800,00	187 926,00	187 926,00
6161	Multirisques	36 530,00	50 820,00	50 820,00
6168	Autres primes d'assurance	1 400,00	1 300,00	1 300,00
617	Etudes et recherches	230 000,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	24 846,00	23 280,00	23 280,00
6184	Versements à des organismes de formation	21 700,00	22 940,00	22 940,00
6188	Autres frais divers	2 768,00	2 150,00	2 150,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	15 300,00	20 500,00	20 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	132 902,00	114 120,00	114 120,00
6236	Catalogues et imprimés	34 400,00	33 580,00	33 580,00
6241	Transports de biens	0,00	8 900,00	8 900,00
6247	Transports collectifs	19 600,00	81 300,00	81 300,00
6248	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 780,00	1 780,00	1 780,00
6261	Frais d'affranchissement	24 800,00	15 850,00	15 850,00
6262	Frais de télécommunications	94 250,00	102 650,00	102 650,00
627	Services bancaires et assimilés	1 110,00	5 215,00	5 215,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 560,00	10 685,00	10 685,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	11 800,00	15 100,00	15 100,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	13 000,00	57 900,00	57 900,00
6288	Autres services extérieurs	293 330,00	292 230,00	292 230,00
63512	Taxes foncières	28 400,00	49 340,00	49 340,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	278 530,00	63 423,00	63 423,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 503 500,00	8 575 600,00	8 575 600,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	3 300,00	3 300,00
6331	Versement mobilité	82 000,00	81 000,00	81 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	24 500,00	23 500,00	23 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	99 000,00	98 000,00	98 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 055 000,00	3 085 000,00	3 085 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	105 000,00	105 600,00	105 600,00
64116	Indemnités préavis, licenciement titul.	30 000,00	13 000,00	13 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	755 000,00	843 000,00	843 000,00
64131	Rémunérations non tit.	1 539 000,00	1 549 600,00	1 549 600,00
64138	Autres indemnités non tit.	69 000,00	88 000,00	88 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	87 000,00	100 000,00	100 000,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	21 000,00	21 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	992 000,00	977 000,00	977 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 022 000,00	1 020 000,00	1 020 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	61 000,00	59 000,00	59 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	295 000,00	309 000,00	309 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	600,00	600,00
64731	Allocations chômage versées directement	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	54 000,00	54 000,00	54 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	32 000,00	32 000,00	32 000,00
6488	Autres charges	185 000,00	97 000,00	97 000,00
014	Atténuations de produits	1 000,00	1 295 000,00	1 295 000,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	0,00	300 000,00	300 000,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	1 000,00	995 000,00	995 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 681 600,00	1 742 470,00	1 742 470,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	30 000,00	57 270,00	57 270,00
6531	Indemnités	160 000,00	163 500,00	163 500,00
6532	Frais de mission	900,00	800,00	800,00
6533	Cotisations de retraite	7 700,00	8 300,00	8 300,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	13 000,00	12 000,00	12 000,00
6535	Formation	15 000,00	15 000,00	15 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	600,00	600,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	833 000,00	835 000,00	835 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	590 000,00	620 000,00	620 000,00
65888	Autres	20 000,00	20 000,00	20 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		15 048 512,00	17 049 000,00	17 049 000,00
66	Charges financières (b)	162 000,00	150 000,00	150 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	170 000,00	150 000,00	150 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10 000,00	-2 000,00	-2 000,00
6688	Autres	2 000,00	2 000,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	336 000,00	226 000,00	226 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6714	Bourses et prix	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	10 000,00	10 000,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0,00	150 000,00	150 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	15 000,00	20 000,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	275 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	29 905,00	29 905,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	29 905,00	29 905,00
022	Dépenses imprévues (e)	1 100 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		16 646 512,00	18 454 905,00	18 454 905,00
023	Virement à la section d'investissement	2 574 956,00	1 151 095,00	1 151 095,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	855 000,00	887 000,00	887 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	855 000,00	887 000,00	887 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 429 956,00	2 038 095,00	2 038 095,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 429 956,00	2 038 095,00	2 038 095,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 076 468,00	20 493 000,00	20 493 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	20 493 000,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	-49 852,57
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-47 852,57
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-2 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	60 000,00	100 000,00	100 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	50 000,00	50 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	337 000,00	428 632,00	428 632,00
7013	Ventes de produits résiduels	1 000,00	1 832,00	1 832,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	8 000,00	16 800,00	16 800,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	8 000,00	15 000,00	15 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	30 000,00	15 000,00	15 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	50 000,00	100 000,00	100 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	70 000,00	80 000,00	80 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	170 000,00	200 000,00	200 000,00
73	Impôts et taxes	11 127 158,00	10 139 158,00	10 139 158,00
73111	Impôts directs locaux	4 650 000,00	3 650 000,00	3 650 000,00
73211	Attribution de compensation	5 877 676,00	5 877 676,00	5 877 676,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	155 000,00	155 000,00	155 000,00
73221	FNGIR	1 982,00	1 982,00	1 982,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	180 000,00	180 000,00	180 000,00
7333	Taxes funéraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7336	Droits de place	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	23 000,00	25 000,00	25 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	160 000,00	170 000,00	170 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74	Dotations et participations	4 183 000,00	5 433 500,00	5 433 500,00
7411	Dotation forfaitaire	1 015 000,00	985 000,00	985 000,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	2 550 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	150 000,00	150 000,00	150 000,00
744	FCTVA	68 000,00	50 000,00	50 000,00
7473	Participat° Départements	0,00	8 500,00	8 500,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	40 000,00	40 000,00
7478	Participat° Autres organismes	200 000,00	250 000,00	250 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	40 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	160 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	52 000,00	81 000,00	81 000,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	30 000,00	30 000,00
752	Revenus des immeubles	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	2 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		15 759 158,00	16 182 290,00	16 182 290,00
76	Produits financiers (b)	10,00	10,00	10,00
761	Produits de participations	10,00	10,00	10,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	8 500,00	8 500,00
7713	Libéralités reçues	0,00	3 000,00	3 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	500,00	500,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		15 764 168,00	16 190 800,00	16 190 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	12 300,00	12 200,00	12 200,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	12 300,00	12 200,00	12 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 300,00	12 200,00	12 200,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 776 468,00	16 203 000,00	16 203 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	4 290 000,00
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	20 493 000,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	5 000,00	5 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	2 055 416,00	981 858,00	981 858,00
12	Opération d'équipement n° 12 (5)	149 850,00	100 000,00	100 000,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	0,00	105 000,00	105 000,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	330 000,00	470 000,00	470 000,00
15	Opération d'équipement n° 15 (5)	1 966 300,00	80 000,00	80 000,00
16	Opération d'équipement n° 16 (5)	160 000,00	115 000,00	115 000,00
17	Opération d'équipement n° 17 (5)	0,00	0,00	0,00
18	Opération d'équipement n° 18 (5)	0,00	0,00	0,00
19	Opération d'équipement n° 19 (5)	585 000,00	1 690 000,00	1 690 000,00
20	Opération d'équipement n° 20 (5)	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
21	Opération d'équipement n° 21 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 246 566,00	5 046 858,00	5 046 858,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	860 000,00	760 000,00	760 000,00
1641	Emprunts en euros	860 000,00	760 000,00	760 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	450 000,00	100 082,50	100 082,50
Total des dépenses financières		1 310 000,00	860 082,50	860 082,50
45411	Démolition 104 rue decharge (6)	146 170,50	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		146 170,50	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 702 736,50	5 906 940,50	5 906 940,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	12 300,00	12 200,00	12 200,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	12 300,00	12 200,00	12 200,00
13911	Etat et établissements nationaux	1 748,00	1 747,80	1 747,80
13912	Sub. transf. cpte résult. Régions	3 364,00	3 416,60	3 416,60
13918	Autres subventions d'équipement	7 188,00	7 035,60	7 035,60
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
21318	Autres bâtiments publics	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		112 300,00	112 200,00	112 200,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 815 036,50	6 019 140,50	6 019 140,50

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	7 835 859,50
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 855 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	725 900,00	28 700,00	28 700,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	58 300,00	28 700,00	28 700,00
1322	Subv. non transf. Régions	60 100,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	245 000,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	187 500,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	175 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 400 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
1641	Emprunts en euros	1 400 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 125 900,00	3 528 700,00	3 528 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 685 188,77	2 406 913,78	2 406 913,78
10222	FCTVA	800 000,00	286 000,00	286 000,00
10226	Taxe d'aménagement	12 705,31	10 082,26	10 082,26
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	872 483,46	2 110 831,52	2 110 831,52
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	105 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes financières		1 790 188,77	2 456 913,78	2 456 913,78
45421	Démolition 104 rue debarge (5)	150 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		150 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 066 088,77	5 985 613,78	5 985 613,78
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 574 956,00	1 151 095,00	1 151 095,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	855 000,00	887 000,00	887 000,00
28031	Frais d'études	26 406,43	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	147 315,93	147 315,93	147 315,93
28051	Concessions et droits similaires	41 642,00	39 607,36	39 607,36
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 551,15	1 021,00	1 021,00
28132	Immeubles de rapport	173 240,52	173 242,34	173 242,34
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 702,16	4 007,96	4 007,96
28158	Autres installat°, matériel et outillage	19 899,07	18 795,55	18 795,55
28182	Matériel de transport	37 704,95	42 741,37	42 741,37
28183	Matériel de bureau et informatique	128 682,21	155 279,60	155 279,60
28184	Mobilier	70 840,14	75 036,29	75 036,29
28188	Autres immo. corporelles	200 015,44	229 952,60	229 952,60
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 429 956,00	2 038 095,00	2 038 095,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 529 956,00	2 138 095,00	2 138 095,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 596 044,77	8 123 708,78	8 123 708,78

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 618 100,00
-----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	4 113 191,22
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 855 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : DIVERS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 948 872,49	a 1 074 040,81	981 858,00	b 981 858,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	47 503,87	0,00	27 920,00	27 920,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	47 503,87	0,00	27 920,00	27 920,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 901 368,62	1 074 040,81	953 938,00	953 938,00	0,00
2111	Terrains nus	298 922,61	0,00	98 500,00	98 500,00	0,00
2116	Cimetières	68 029,70	13 820,06	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	29 026,68	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	92 183,56	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	693 661,36	319 385,20	408 400,00	408 400,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	99 616,60	233 922,66	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	178 872,89	201 113,60	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	17 278,74	16 412,46	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	329 922,25	165 000,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	34 796,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	148 324,60	0,00	63 000,00	63 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	83 919,20	65 000,00	140 000,00	140 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	363 452,91	34 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2184	Mobilier	52 207,48	0,00	34 820,00	34 820,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	410 290,04	25 386,83	173 218,00	173 218,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 055 898,81
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)
LIBELLE : BATIMENTS SCOLAIRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		407 928,72	a 100 000,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	407 928,72	100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	407 928,72	100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-200 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : AUTRES BATIMENTS PUBLICS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		357 535,33	a 1 260 950,00	105 000,00	b 105 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	950,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	950,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	357 535,33	1 260 000,00	105 000,00	105 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	357 535,33	900 000,00	105 000,00	105 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	360 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 365 950,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 737 848,48	a 274 550,00	470 000,00	b 470 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	746 128,52	274 550,00	70 000,00	70 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	746 128,52	184 550,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	90 000,00	70 000,00	70 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	991 719,96	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	991 719,96	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-744 550,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		945 847,98	a 3 303 568,69	80 000,00	b 80 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	945 847,98	3 303 568,69	80 000,00	80 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	945 847,98	3 303 568,69	80 000,00	80 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 383 568,69
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1)
LIBELLE : ACCESSIBILITE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 120 000,00	115 000,00	b 115 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	120 000,00	115 000,00	115 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	120 000,00	115 000,00	115 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-235 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1)
LIBELLE : MEDIATHEQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		364 608,98	a 35 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	364 608,98	35 000,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	364 608,98	35 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-35 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1)
LIBELLE : CONSTRUCTION PASSERELLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		236 211,30	a 815 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	236 211,30	815 000,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	236 211,30	815 000,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-815 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1)
LIBELLE : RECONSTRUCTION PISCINE MUNICIPAL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 261,70	a 180 000,00	1 690 000,00	b 1 690 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 261,70	180 000,00	1 690 000,00	1 690 000,00	0,00
2111	Terrains nus	1 181,70	180 000,00	1 690 000,00	1 690 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 870 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1)
LIBELLE : ERBM

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 155 000,00	1 500 000,00	b 1 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	155 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	155 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 655 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1)
LIBELLE : REVITALISATION ESPACES NATUREL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 98 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	98 000,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	98 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-98 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.